

CAMP MUSICAL DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

✓ MON CAMP MUSICAL!



- ÉCOLES et PROFESSEURS -

Du 9 octobre 2016 au 15 avril 2017, les élèves inscrits en musique dans une école, en cours avec un professeur ou dans un établissement scolaire reconnu, sont invités à construire leur bourse au Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Lorsque l'élève pratique la musique, assiste à un concert ou donne une prestation, il cumule des "notes" 🎵. Ces notes seront additionnées et converties en une bourse applicable à une session de formation au Camp Musical, à l'été 2017.

Rappelez-vous que plus les élèves sont musicalement actifs, plus ils accumuleront des notes, plus le montant de la bourse sera important. Votre seul devoir est de les encourager à jouer !

DÉMARCHE

- ┌ Une démarche personnalisée sera effectuée auprès des institutions et des professeurs démontrant de l'intérêt.
- ┌ La participation au projet n'encourt aucun frais pour les institutions et professeurs; le Camp Musical est seul responsable des montants qu'il distribuera en bourses.
- ┌ *La Ruée vers l'art* est réservée aux institutions, professeurs et élèves de la région du Saguenay-Lac-St-Jean.
- ┌ Le Camp Musical fournira via son site Internet les documents nécessaires aux institutions, professeurs et élèves. Ces documents demeureront accessibles pour toute la durée du programme.

COMMENT ÇA FONCTIONNE, POUR L'ÉCOLE ET LE PROFESSEUR ?

1. Les institutions et les professeurs sont encouragés à présenter le programme aux élèves et à leurs parents. Leur adhésion est volontaire et n'engage à rien.
2. Les élèves intéressés doivent s'inscrire au programme en complétant le formulaire disponible sur le site internet du Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il n'y a pas de date limite d'inscription.
3. Les élèves inscrits doivent être âgés de 5 ans à 18 ans.
4. Chaque professeur devra valider la véracité des relevés des élèves à chaque mois.
5. L'accumulation des notes de commence que lorsque l'inscription est reçue par le Camp Musical.
6. Comme les notes sont converties en argent réel, nous comptons sur le bon jugement de tous ceux qui prennent part au programme, notamment les professeurs qui valident les relevés.

ACCUMULER DES NOTES

Chaque jour de pratique : 1 note 🎵

Assister à un concert : 1 note 🎵

Participer à un concert : 2 notes 🎵🎵

L'élève doit avoir procédé à son inscription à une session de formation du Camp Musical avant le 1^{er} mai. Suite à la pratique d'une activité musicale, il suffit à l'élève de compléter le tableau *Notes de l'élève*.

La valeur unitaire d'une note sera annoncée à l'hiver 2017.

ATTENTION : Le temps de cours d'instrument de compte pas pour la pratique individuelle!

TABLEAU DES NOTES DE L'ÉLÈVE

Ce tableau est disponible au www.campmusical-slsj.qc.ca, dans l'onglet *Sessions*.

Chaque mois, l'élève doit imprimer le fichier afin de compiler ses activités musicales dans le tableau mensuel du programme.

À la fin du mois, l'élève doit présenter le tableau à son professeur afin que ce dernier puisse en valider la véracité et le signer.

Une fois validé par le professeur, il revient à l'élève d'acheminer son tableau au Camp Musical par courriel à admin@campmusical-slsj.qc.ca ou par télécopieur au 418.349-8719.

Le Camp se chargera de la compilation des notes de chaque élève. Les notes du mois s'additionneront aux notes déjà amassées.

LA RUÉE VERS L'ART: ça ne coûte rien, ça paie beaucoup!

Pour toute question, contactez le Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean
418.349-2085 ou 1.888.349.2085
admin@campmusical-slsj.qc.ca